

Chargé de Missions en Ressources Humaines - CMRH sous l'autorité de ISCG - Niveau 6

Objectifs

Face à l'évolution rapide des modes de travail, marquée par le développement du télétravail, des environnements hybrides, mais aussi du retour en présentiel, et des attentes accrues des collaborateurs, les entreprises recherchent des RH capables de participer à des projets transversaux. Le Chargé de missions en ressources humaines (CMRH) prépare à ces responsabilités en intégrant des compétences en gestion du changement, en organisation du travail, et en développement de stratégies RH adaptées aux nouvelles dynamiques du marché.

Les activités visées

- ✓ Participation à la conception et déploiement d'une stratégie d'attraction, de recrutement et d'intégration des talents
- ✓ Gestion des compétences en fonction des évolutions de l'organisation
- ✓ Mise en œuvre des politiques de reconnaissance et de récompense des talents
- ✓ Organisation des parcours de carrière et des plans de succession
- ✓ Mise en place de démarches écoresponsables
- ✓ Promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI)
- ✓ Amélioration du bien-être au travail
- ✓ Prévention des risques professionnels et amélioration des politiques de santé et sécurité au travail

Le programme : 4 blocs principaux

BLOC 1
Développement de la performance RH

BLOC 2
Gestion durable des ressources humaines

BLOC 3
Administration des ressources humaines et de la paie

BLOC 4
Participation à la démarche de transformation de l'organisation

Conditions d'admission

Le cursus préparant à la Certification professionnelle CMRH de niveau 6 s'adresse prioritairement aux apprenants titulaires

- D'n diplôme de bac+2
- Ou
- D'une certification professionnelle de niveau 5 validée

[Fiche RNCP 40853](#)

(1 / 2)

Chargé de Missions en Ressources Humaines - CMRH sous l'autorité de ISCG - Niveau 6

Organisation de la formation

Le programme est articulé autour de 4 blocs de compétences conformément au référentiel de certification pour un volume horaire de 410 heures.

Le cycle a été créé sur un modèle de formation alternée impliquant une participation importante de l'entreprise tant en termes de temps de présence de l'apprenant que de missions qui lui sont confiées.

Attribution de la certification

L'attribution de la Certification Professionnelle est décidée par le Jury National de Certification réuni par l'organisme certificateur s'il considère que l'apprenant a validé les 4 blocs de compétences qui constituent la certification professionnelle.

Les épreuves

Etudes de cas

Rapports d'Activités
Professionnelles

Oraux

Rapport de Mission

Débouchés professionnels

- Chargé de missions RH
- Responsable RH
- Gestionnaire/Responsable administratif RH
- Chargé de projets RH
- Chargé de développement RH
- Responsable recrutement/intégration
- Chargé de recrutement/intégration
- Chargé/Responsable de la marque employeur
- Chargé des relations écoles et campus management
- Chargé de recrutement dans l'enseignement supérieur
- Responsable formation et développement des compétences
- Chargé de développement des talents
- Gestionnaire/Responsable de paie
- ...